



## **248117 - Elle souffre d'une tension dans ses relations avec son mari et voudrait un conseil**

---

### **question**

Mariée depuis cinq ans, je n'étais pas durant cette période la bonne épouse rêvée. Pourtant, j'ai consenti de grands sacrifices pour sauver mon mariage. Bien que n'étant pas une parfaite ménagère, je travaillais et soutenais mon mari.

Nos relations traversent étape cruciale. Et je voudrais recevoir votre conseil. Mon mari ne cesse de me critiquer... Les choses se sont gravement détériorées après mon dernier accouchement. Je suis gênée parce que nous nous querellons devant notre fille et j'ai le sentiment que cela va produire un mauvais impact sur elle.

Mon mari ne me consulte pas. Quand il veut un conseil, il ne s'adresse qu'à son frère qui est médecin. Mes conseils à moi sont relégués au second plan. Il désapprouve que je m'adresse à ma mère pour lui demander un conseil, en raison de leurs mauvaises relations...Que me conseillez-vous ?

Ma mère ayant déjà humilié mon mari, comment ce dernier doit-il réagir quand ma mère le maltraite chez lui ? Comment la Charia gère-t-elle l'instinct maternel ? L'islam connaît-il quelque chose qui s'appellerait l'instinct paternel ? Que faire quand mon mari ne voit en moi que des défauts ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Nul doute que les fréquentes critiques et querelles devant les enfants sont des facteurs négatifs qui détruisent la cohésion et l'affection (au sein du couple). ]Le conseil que nous donnons au mari est de tenir compte de cet enseignement prophétique[



D'après Samourah ibn Djoundoub, le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit :  
**Certes, la femme a été créée à partir d'un os recourbé. Si vous voulez la redressez, vous la cassez. Ménagez-la pour vivre heureux avec elle.** (Rapporté par Ahmad, 2009<sup>3</sup> et par Ibn Hibban, 4178<sup>4</sup> et jugé authentique par al-Albani.

Nous vous conseillons quant à vous de ne pas opposer la querelle et l'entêtement aux critiques car cela ne ferait que rendre vos relations, déjà menacées de rupture, plus tendues. L'apaisement et la modération sont exigés des deux parties. L'époux doit les traduire par le ménagement, et l'épouse doit faire preuve de tolérance....

Selon les données psychologiques, le recours à l'entêtement et la querelle devant un mari qui ne supporte pas les longues discussions et les fréquentes querelles, ne peut produire que de mauvais effets.

Sœur vertueuse ! Nous vous conseillons d'éviter autant que faire se peut de discuter avec lui pour remettre en causes ses vues. Montrez lui plutôt, et le plus souvent possible, votre appréciation de ses pensées et opinions dans l'ensemble, même quand vous n'êtes pas d'accord sur les détails. Se comporter ainsi est susceptible de réduire l'animosité, d'effacer l'hostilité et de renforcer la disponibilité de votre mari à discuter avec vous donc à écouter votre point de vue.

Combien il serait bon que vous rencontriez ensemble un spécialiste des affaires conjugales 'Couples counseling' ! Cette démarche permettrait de déceler les subtils points de discorde et de les traiter efficacement.

En plus, sachez que le fait pour le mari de consulter son épouse ne fait pas partie de ses obligations. Il a le droit de consulter celui dont il apprécie les opinions et expériences. Que le consulté soit issu des membres de sa famille, de ses amis ou des experts ne faisant partie de ses connaissances. Néanmoins, le fait pour un homme de consulter les membres de sa famille fait partie des belles et vertueuses pratiques relevant du bon ménage et des nobles mœurs.

S'agissant de l'instinct maternel, l'instinct est au sens linguistique une tendance innée et puissante. En psychologie, il s'agit du comportement humain instinctif ou héréditaire. Chaque



humain est doté d'instincts et de caractères qui s'expriment en fonction d'impulsions naturelles ou de facteurs héréditaires.

Cela dit, l'instinct maternel n'est rien d'autre que des comportements dictés à la mère par la nature ou l'hérédité. Quelques une des plus célèbres formes de cet instinct résident dans la protection et la défense que la mère assure à ses enfants.

Toutefois, cet instinct peut être perturbé par des conceptions sociologiques déréglées qui poussent la mère à percevoir des avantages comme des dégâts et vice versa. D'où un bouleversement des vérités qui brouille les pistes. Dès lors, il ne convient à l'épouse de se fier à sa mère sauf quand elle est sûre de sa pondération et de sa préservation contre les normes qui altèrent la nature saine et les caractères agréables. Ceci s'applique exactement à l'instinct paternel et ses conséquences.

Enfin, votre époux doit traiter votre mari doucement et lui assurer un accompagnement décent, malgré leur différence d'opinions. Car elle a le statut de mère. Or, opposer un bon acte à un mauvais produit un effet magique sur les gens. A ce propos, le Très-haut dit : **La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; et voilà celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux.** (Coran, 41 :34-35).

Il convient de tenir compte de la désapprobation par votre mari de votre recours à la consultation de votre mère. Insister à la consulter et adopter ses avis ne fait que compliquer davantage les différends qui secouent le ménage. Si l'homme voit d'un mauvais œil les immiscions amicales dans la direction de son ménage, que dire des interventions venues de gens qui s'opposent à lui ?

Ne faites rien qui lui déplaie. Ne lui refusez rien de ce qui lui plait. Réjouissez-vous de cette bonne nouvelle venue du Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) : **Quand la femme accomplit ses cinq prières, jeûne son mois, protège son sexe et obéit à son mari, elle entrera au paradis par la porte de son choix.** (Rapporté par Ibn Hibban, 4163 et jugé bon par al-Albani)

Allah Très-haut le sait mieux.